LOGEMENT SOCIAL À GUELMA

La cadence des livraisons s'accélère

La wilaya de Guelma a été durant des années, et de manière beaucoup plus aiguë, confrontée au problème du logement insalubre. Un programme consistant a été proposé aux postulants, répondant aux critères, pour changer de demeures et aller habiter dans un espace plus favorisé.

Photo : DR

Cette politique a donc permis à quelques milliers de foyers (4 132 pour être précis) de bénéficier d'un logement social, grâce notamment à un système de préaffectations.

Les conclusions de cette démarche, lancée ces dernières années, sont riches d'enseignements pour les chargés du dossier dans la wilaya de Guelma, au moment où se posent une nouvelle fois les questions concernant les autres quotas. «Nous travaillons d'arrache-pied pour livrer des logements habitables dans les délais prévus, mais je demande aux postulants de faire preuve de patience», a déclaré, ce jeudi, Madame Fatma-Zohra Raïs, wali de Guelma, lors des travaux de l'APW.

Sur ce point, le chef de l'exécutif n'a sans doute pas tort d'accroître la pression sur les services concernés et les responsables locaux du secteur, faisant preuve d'une grande motivation pour régler le problème des logements préaffectés à Guelma, nonobstant le fait que dans la plupart des cas, c'est le non-respect des délais de réalisation qui pose problème.

La volonté affichée par la première responsable de l'exécutif a été sans doute suffisante pour accélérer le rythme de distribution de ces logements sociaux. Conclusion, quelques mois plus tard… les choses ont beaucoup bougé. «Depuis le début de l'année, 1 710 détenteurs de préaffectations ont reçu les clés de leurs appartements alors que 2 420 unités seront attribuées dans les prochains mois, dont une grande partie, avant le mois de Ramadhan», a déclaré ce week-end Madame Raïs devant les élus de l'assemblée de Wilaya. Et d'ajouter «les travaux sont en cours afin de réceptionner ces logements dans les délais prévus, ils seront distribués une fois les travaux de VRD achevés, mais surtout le gaz, l'eau et l'électricité, j'insiste sur l'habitabilité des logements livrés».

Madame le wali annonce par ailleurs que 390 logements qui font partie de ce programme, seront distribués cette semaine (112 à Boumahra, 200 à Guelma, 50 à Mdjez Sfaâ et 28 à Aïn Regada).

La cadence de livraison des logements sociaux dans cette wilaya s'accélère.

La volonté, une simple recette pour endiguer le logement insalubre, décidément, Guelma est sur la bonne voie pour s'en sortir.

Noureddine Guergour

L'absentéisme à l'APW suscite l'indignation

Les Guelmis dénoncent un manque d'engagement chez certains élus de l'assemblée de Wilaya, dont une grande partie brille par son absence lors des travaux de sessions. Ils estiment qu'ils ont toutes les raisons du monde d'exprimer leur désarroi.

«Certains élus locaux ignorent tout de leurs missions premières qui consistent d'abord et avant tout à défendre les intérêts du citoyen qu'ils représentent et qui les a élus, malheureusement, aujourd'hui, on ne met en avant que le travail de coulisses, pour des intérêts partisans», tonne un militant du FLN.

Lors de la dernière session (29-31 mars), de nombreux élus avaient déserté les bancs de l'Assemblée de Wilaya.

Ce phénomène d'absentéisme qui touche les assemblées élues locales fait tache d'huile et nombreux sont les mandants qui se sont indignés du décalage entre l'importance des travaux de l'APW et la démobilisation de certains élus.

Jeudi, lors du traditionnel volet «les divers», les bancs réservés aux élus étaient en grande partie vides, remarque le correspondant d'un quotidien national.

«Normal, ils avaient décidé simplement de sécher les bancs de l'APW», révèle-t-il. Preuve que rien n'échappe à l'œil de nos confrères.

Pour une militante du PT, «rien ne justifie l'absentéisme à l'assemblée de Wilaya.» Un élu doit inévitablement assumer ses responsabilités, à plus forte raison s'il doit rendre compte à ses mandants».

Un cadre du RND dénonce «il s'agit d'un manque d'engagement de certains élus locaux qui, selon lui, s'absentent fréquemment durant leur mandat», précisant «qu'il espère un sursaut patriotique pour apporter des réponses aux préoccupations citoyennes».

N. G.

SOUK AHRAS

La Cnac allège les procédures

Le Premier ministre a pris récemment une décision salutaire relative à l'allégement des procédures administratives, où il a été décidé de dispenser les citoyens de la présentation des documents d'état civil lors de la constitution des dossiers administratifs.

Pour booster la création des microentreprises, la Caisse nationale d'assurance chômage Cnac, la cheville ouvrière de la gestion du dispositif de prise en charge des chômeurs promoteurs âgés entre 35 et 50 ans, dont la visée, est la consolidation des aspects qualitatifs de la gérance de ce dispositif et l'amélioration des services en direction des usagers. En effet, le Premier ministre a pris récemment une décision salutaire relative à l'allégement des procédures administratives, où il a été décidé de dispenser les citoyens de la présentation des documents d'état civil lors de la constitution des dossiers administratifs, cela contribuera donc à encourager l'investissement à travers ce dispositif et, par ces alléchantes mesures salvatrices, inciter les chômeurs les plus démotivés.

Une autre action et pas des moindres a été engagée, il s'agit de la mise en œuvre de l'opération de décentralisation des actes de gestion «administration, moyens et finances» au niveau local «agence de wilaya».

Toujours selon les données qui nous ont été communiquées par le directeur général des Caisses nationales du chômage Cnac monsieur Taleb, en termes de résultats du dispositif de création d'emploi au 31-12-2015 il y a eu création de plus de 125 000 microentreprises pour un impact emploi de l'ordre de plus de 250 000.

Selon la nomenclature diffusée, le pouvoir ne s'est pas limité uniquement au secteur des services. Un nombre considérable d'activités productives a été engagé dans la perspective de création d'emploi dans le domaine agricole, industriel et de technologie qui devra en principe engranger des plus-values. C'est ainsi que pour chaque métier, chaque entreprise permettra une embauche de travailleurs.

A la lecture de projets financés par région sans conteste on déduit, qu'au nord du pays, l'activité services est en tête avec 31,38%, l'artisanat 21,38% l'agriculture 20,52% et l'industrie avec 13,26%. Dans les Hauts-Plateaux, l'agriculture 36,87%, les services et l'artisanat une part autour de 22%.

Au sud l'agriculture 55%, les PTB, les services, l'artisanat et l'industrie prennent des parts qui varient de 9% à 10%.

Au chapitre de suivi des microentreprises en activité dans cet ordre d'idées, effectivement la Cnac a entamé un vaste chantier de suivi et d'accompagnement post-création ; à ce jour, plus de 67 000 microentreprises ont été visitées et par cette démarche le succès est manifeste à travers le fonds de garantie qui a indémnisé 3 800 dossiers ce qui représente 3% des microentreprises créées à la fin de l'année 2015.

Concernant le remboursement des dettes par les jeunes, le taux de recouvrement est très appreciable, il dépasse les 50%. Pour les poursuites judiciaires concernant les investisseurs qui ne sont pas solvables, il y a lieu de distinguer entre deux cas , pour les chômeurs promoteurs ayant détourné le matériel ou commis des infractions aux cahiers des charges, ils passent inévitablement en contentieux, pour ceux qui activent, sont accompagnés au cas par cas dans le but d'assurer la pérennité de leurs activités et qu'aucune poursuite n'est envisagée contre ces cas.

Barour Yacine

ÉDUCATION À SÉTIF

1 221 nouveaux postes à pourvoir pour la prochaine rentrée scolaire

Afin de résorber le manque en personnel, 1 221 nouveaux postes budgétaires vont être créés dans la wilaya de Sétif en vue du recrutement d'autant d'enseignants pour la rentrée scolaire 2016-2017, a indiqué le directeur de l'éducation, M. Abdelaziz Bezala.

Des besoins importants qui s'expliquent selon la direction de l'éducation de Sétif par une forte croissance démographique conjuguée cette année à de nombreux départs à la retraite.

Les futurs enseignants seront sélectionnés à l'issue d'un concours écrit qui sera organisé le 30 avril prochain. Selon le même responsable, ces postes seront répartis sur le palier primaire avec 835 postes, 341 pour le moyen et 45 postes pour le secondaire. Une augmentation de 113 postes par rapport au dernier concours de l'année précédente.

Ces recrutements permettront, nous dit-on, d'absorber le déficit constaté dans l'ensemble des daïra, notamment les plus importantes tels que les chefs lieux et les grandes communes rurales. Les services concernés ont reçu, depuis l'annonce de ce recrutement et la date du lancement des inscriptions par internet, plus de 10 000 dossiers de candidature pour les trois cycles de l'enseignement. A titre de rappel, la wilaya de Sétif, considérée comme la première sur le plan national en matière d'infrastructure et du nombre d'élèves, compte 88 lycées, 220 collèges d'enseignement moyen et 850 écoles primaires pour près de 400 mille élèves tous paliers confondus.

Imad Sellami